

Paris, le mercredi 10 décembre 2025

Compte rendu du Conseil d'Administration de la SETF du 10 décembre 2025

Le Conseil d'Administration de la SETF s'est réuni ce jour pour aborder les dernières tendances pour l'exercice 2025, la construction du budget 2026 et les modifications réglementaires qui seront présentées au Comité la semaine prochaine.

Un résultat 2025 à l'équilibre, une construction budgétaire 2026 complexe

Malgré un contexte économique particulièrement défavorable, le Conseil d'Administration de la SETF a confirmé ce matin anticiper un **résultat 2025 légèrement excédentaire**, démontrant sa **bonne gestion** tout au long de l'exercice.

Il a par ailleurs poursuivi ses travaux sur les **différentes pistes d'économies** à mettre en place dès 2026, avec pour objectif premier de **maintenir le niveau des allocations et des encouragements**. Cette priorité a été réaffirmé dans le contexte d'une **baisse générale des enjeux du PMU**, constatée depuis près de 2 ans. Le plan de relance nécessite par ailleurs des investissements au sein du PMU qui peuvent aujourd'hui très difficilement être financés seuls par les Sociétés Mères.

Plusieurs scénarios ont été étudiés afin d'**adapter durablement le modèle, tout en préservant la filière du Trotteur Français** et en évitant de fragiliser une filière agricole d'excellence, essentielle à l'équilibre des territoires et de l'élevage.

Programme des courses et modifications réglementaires

Les administrateurs ont enfin pris connaissance du programme des courses de mars et avril 2026 sur les hippodromes de la SETF ainsi que des adaptations réglementaires et mesures de soutien à l'élevage et à la promotion du Trotteur Français qui seront soumises au vote du prochain Comité.